**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2021-0006.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 19 février 2021 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-0006**

1817, chemin des Berges-du-Nord (Lac St-Victor)

Nature de la demande :

Autoriser que le garage détaché et la remise possèdent une toiture en bardeaux d'asphalte lorsque la toiture de la résidence principale est en membrane élastomère bien que la réglementation stipule que les matériaux de revêtement extérieur utilisés pour un bâtiment accessoire doivent être choisis parmi ceux utilisés sur le bâtiment principal.

Dispositions réglementaires affectées :

- Règlement de zonage n° 2017-498, Constructions et bâtiments accessoires, article 139, paragraphe 9, Généralités: Les matériaux de revêtement extérieur utilisés pour un bâtiment accessoire doivent être choisis parmi ceux utilisés sur le bâtiment principal, sauf dans le cas d'une serre ou d'un bâtiment agricole.

- Règlement de zonage n° 2017-498, Terminologie, article 9, Revêtement extérieur : Matériaux qui servent de recouvrement extérieur des murs et de la toiture d'une construction.

**CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À secretariat@wentworth-nord.ca , AVANT 16 HEURES, LE 19 FÉVRIER 2021.**

Donné à Wentworth-Nord, ce 4e jour du mois de février deux mille vingt et un.

**Marie-France Matteau**
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 4e jour du mois de février deux mille vingt et un.

**Marie-France Matteau**
Directrice générale et secrétaire-trésorière